



ÉVÉNEMENT

CONCOURS DE PLAIDOYERS DU COLLÈGE DE DROIT

10 juin 2026
Centre Vaugirard
Salle de conférences
391 rue de Vaugirard, 75015, Paris

La sixième édition du concours de Plaidoyers du [Collège de droit](#) aura lieu le mercredi 10 juin 2026.

Le concours de Plaidoyers du Collège de droit est un concours d'art oratoire dont la particularité est qu'il permet aux étudiants de s'affronter dans des procès fictifs inspirés de romans.

À l'issue des épreuves éliminatoires, organisées tout au long de la journée, la finale se tiendra à 18h00 dans la salle de conférences du centre Vaugirard.

Cette année encore, Monsieur [Stéphane BRACONNIER](#), Président de l'Université, nous fera l'honneur de présider le jury.

Placé sous la responsabilité pédagogique de Monsieur le Professeur [Nicolas CORNU-THÉNARD](#), le concours de plaidoyers du Collège de droit est un concours d'art oratoire, dont la particularité est qu'il permet aux étudiants de s'affronter dans des procès fictifs inspirés de romans.

Cette année, l'équipe pédagogique a sélectionné trois romans narrants, chacun, la confrontation d'un individu isolé avec une société qui ne le comprend pas ou qu'il ne comprend pas :

- > *La Conjuration des imbéciles* de John Kennedy Toole ;
- > *Médée* de Christa Wolf ; et
- > *Le Désert des Tartares* de Dino Buzzati.



Au terme de la finale, le jury désignera les meilleurs orateurs et leur remettra des prix.

À cette occasion, les lauréats du concours d'articles organisé conjointement par le Collège et l'École de droit, recevront également un prix.

Accès libre sur **inscription préalable** pour le public non inscrit au Collège de droit, avant le 8 juin : collegededroit@assas-universite.fr